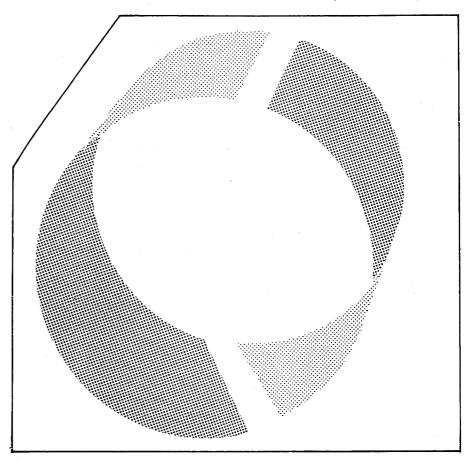
SOMMAIRE

Avant-Propos	5
COSERIU, E., La "découverte" des voyelles nasales	7
VAN DEYCK, R., Pour une esquisse de la problématique de la nasalisation Le témoignage de la chanson de Roland	21
MORIN, YCh., Quelques réflexions sur la formation des voyelles nasales en français	27
VAN REENEN, P., Les premières (?) voyelles nasales en ancien français et le rapport avec la non prononciation du r, -ss- intervocalique dans pensser et perssone	111
TUAILLON, G., Le français a-t-il quatre voyelles nasales?	123
ALLIERES, J., La nasalisation et l'action des nasales à travers l'histoire de l'occitan	133
LECHANTEUR, J., Dénasalisations des voyelles en wallon verviétois	141
NEVE, FX., Observations phonétiques sur les dénasalisations verviétoises à Melen (Soumagne, province de Liège, Belgique)	149
VAN HOECKE, W., Nasalisation et dénasalisation en français: un examen critique des "indices" diachroniques	189
WALTER, H., Variétés actuelles des voyelles nasales du français	223
Brochure informative: Le programme Erasmus "Diachronie et variation linguistique" (PIC - 93 - B - 1145/09)	237



DIACHRONIE ET VARIATION LINGUISTIQUE

édité par R. Van Deyck

COMMUNICATION & COGNITION

AN INTERNATIONAL INTERDISCIPLINARY QUARTERLY JOURNAL

EDITOR-in-CHIEF: Fernand VANDAMME MANAGING EDITOR: Jan VAN DORMAEL

EDITORIAL BOARD:

P. BURGHGRAEVE, W. CALLEBAUT, L. DE RYCK-TASMOWSKI, A. FACHE, D. GOYVAERTS, F. HALLYN, L. PEFEROEN, R. PINXTEN, M. SPOELDERS, J.P. VAN BENDEGEM,

R. VANDENBRANDE, and D. WILLEMS

ADVISORY BOARD:

L. APOSTEL, F. BRESSON, G. BRUTIAN, D.T. CAMPBELL, W. DE COSTER, M. DE MEY, G. DE POERCK, J. HINTIKKA, K. KNORR, O. LEYS, K. LORENZ, J.B. GRIZE, J. PIAGET (†), H. PICARD (†), J. PRIGOGINE, H. ROELANTS, G. SANDERS, R.B. SMITH, L. THAYER,

E. VERHOFSTADT, and E. VERMEERSCH.

FOCUS: Interrelaties tussen communicatie en cognitie, o.a. op het terrein van lingustiek, psychologie, pedagogie, sociologie (toegepaste) epistemologie, logika, wetenschapsmethodologie, artificile intelligentie, geschiedenis, antropologie, en aanverwante disciplines.

WERKGROEPEN: Studenten en onderzoekers die wensen deel uit te maken van werkgroepen C & C kunnen kunnen voor alle informatie hieromtrent zich schriftelijk wenden tot Jan VAN DORMAEL (Blandijnberg, 2 - 9000 GENT)

Het lidmaatschap geeft recht op het gratis ontvangen van het tijdschrift C & C, korting op boeken die door C & C worden gepubliceerd en eveneens op congressen die door C & C worden gesponsord. SUBSCRIPTION: Individual subscription: 1 yr. BF. 700,-

Institutional subscription: 1 yr. BF. 800,-

Combined individual subscr. C & C - CCAI: 1 yr. BF 1.500,-Combined institutional subscr. C & C - CCAI: BF 3.150,-

3 years: -10%.

Price per (single) issue BF. 300, - (double) BF. 500,-

(Postage and handling charges NOT included)

Subscriptions should be sent to COMMUNICATION AND COGNITION - Blandignberg, 2 B-9000 GHENT (BELGIUM)

PAYMENTS:

- on invoice recpetion

- Account no.: A.S.L.K. 001-0454888-34

- Credit Cards : EURO/MASTER/ACCESS/DINERSCLUB/

AM.EXPRESS/VISA.

- International money order

- + BF. 150, - exchange charges if paid in foreign currency.

- Current \$ rate.

FOCUS ON: interrelations between communication and cognition in fields such as linguistics, psychology, pedagogy, sociology, (applied) epistemology, logic, methodology of science, artificial intelligence, history, anthropology and related disciplines.

STUDY GROUPS: students and scholars may apply for membership of the study groups C & C; included among other memberships benefits are the journal C & C without charge, reduced attendance fees for C & C - sponsored conferences and reduced prices of books from C & C series.

For more information write to: Jan VAN DORMAEL, Blandijnberg 2, B-9000 Ghent (Belgium)

COMMUNICATION & COGNITION BLANDIJNBERG 2, B-9000 GHENT (BELGIUM) Communication & Cognition Vol.27, Nr.1/2 (1994), pp.7-20

LA "DÉCOUVERTE" DES VOYELLES NASALES

Eugenio Coseriu Eberhard-Karls-Universität Tübingen

1. Les voyelles nasales n'existent en tant que sons simples (au niveau de la langue commune et littéraire) que dans deux langues romanes: le portugais et le français. Il n'est pas étonnant, par conséquent, qu'elles aient été "découvertes", c'est-à-dire identifiées en tant que telles, par des grammairiens portugais et français et, précisément, pour le portugais beaucoup plus tôt que pour le français (ce qui, probablement, est dû non pas uniquement à la tradition graphique mais aussi au statut en partie différent de ces voyelles dans les deux langues). Les autres langues romanes communes et littéraires (y compris l'occitan!) n'ont pas à proprement parler de voyelles nasales: leurs voyelles "nasalisées" (par exemple dans it. ponte, esp. puente, roum. punte) sont des sons complexes qui commencent en tant que voyelles orales et finissent par une résonance nasale représentant la réalisation d'un archiphonème nasal consonantique (c'est-à-dire, non pas V mais Vỹ). (1)

Il s'agit, sans doute, surtout de faits de phonétique, ou, tout au plus, de faits de phonologie de la norme, non pas nécessairement de faits de phonématique (ou phonologie du système fonctionnel). En effet, l'interpretation biphonématique, qui décompose les voyelles nasales en "voyelle orale" + "archiphonème nasal consonantique" ([V] = /V+N/), a été donnée plusieurs fois pour les deux langues. Les arguments invoqués à cet égard sont, cependant, plus forts en ce qui concerne le français qu'en ce qui concerne le portugais; cf. fr. bon - bonne et bon ami réalisé en tant que [bő-nami] (prononciation signalée déjà par Théodore de Bèze) visà-vis de port. bom - boa, bom [bő] amigo (en dépit d'autres faits morphonologiques tels que comum - comunidade, um - umir etc.).

2. Pour le portugais, les voyelles nasales ont été explicitement identifiées en tant que sons simples -et même attribuées à un inventaire presque phonématique des unités de l'expression- par le premier grammairien de cette langue, Fernão de Oliveira, dans sa *Grammatica da lingoagem portuguesa*, Lisbonne, 1536, cap. XVI. Pour lui le *til* ("tilde") avec lequel on écrit (ou on devrait écrire) ces voyelles n'est pas un "élément" (=segment constitutif de l'expression); il ne représente qu'une 'modification' (nasalisation) de la voyelle:

"digo que [as vogaes] mudão a voz porque não he a mesma voz vila e $vil\bar{a}$: mas o til que lhe posemos muda a calidade do a d'clara voz em escura e mete-o mais pelos narizes [N.B.]; outro tanto nas outras vogaes como e e \tilde{e} , i e im [sic = \tilde{t}], o e \tilde{o} , u e \tilde{u} , onde o til faz alghña cousa e tem poder alghñ, o qual sintem as orelhas ... mas atre nos claro esta que não temos voz a qual se forme co este elemeto ou fundameto til". (2)

Ce serait même une erreur "traditionnelle" que de représenter ces voyelles par V + m ou n; il faudrait employer en chaque cas uniquement le tilde:

"e eu digo que [o til] e neçessareo todas as vezes que despoys de vogal em hua mesma syllaba escreuemos m ou n e muito mais sobre os ditõgos"..."soa [o til] na mesma forma em todas as syllabas em cujos cabos nos escreuemos m ou n, errando com o costume; porque as letras mudas de cujo numero são m e n atre nos nuca dão fim a dição alghua ne syllaba".(3)

En effet, il écrit lui-même (bien que non constamment) $tamb\tilde{e}$, $hom\tilde{e}$, $nuc\tilde{a}$, et même $c\tilde{o}s\tilde{o}ate$, Quitiliano. En ceci l'orthographe portugaise ne l'a pas suivi.

3.0 En français -en accord avec les résultats de nos grammaires historiques-, les voyelles nasales s'établissent en tant que sons simples, c'est-à-dire en tant qu'unités de la norme de la réalisation, déjà au 15ème siècle. Mais, puisqu'elles alternent en phonétique syntaxique (type bon-ami et, dans un autre sens, jusqu'à présent, le Divin-Enfant) et aussi du point de vue morphonématique avec $\hat{V} + N$, V + N, elles ne sont reconnues que très tard. En réalité, elles ne sont identifiées dans le sens ci-dessus que vers la fin du 17ème siècle, par l'Abbé de Dangeau. Mais celui-ci a des "précurseurs"(2), à partir de la seconde moitié du 16ème siècle: H. Rambaud, dans un certain sens Th. de Bèze et, surtout, L. Chiflet.

A la rigueur, Rambaud et Th. de Bèze ne reconnaissent pas les voyelles nasales en tant qu'unités phoniques mais plutôt la nasalisation en tant que phénomène phonétique. Chiflet reconnaît les voyelles nasales en tant qu'unités, mais il ne se décide pas à les inclure dans son inventaire des voyelles du français. Ce n'est que Dangeau qui se décide à le faire, en établissant pour le français un système vocalique à trois sections. On peut suivre cette lente évolution de l'interprétation métalinguistique de la nasalité en se fondant sur le panorama -modeste, sans doute, au point de vue théorique, mais très utile- qu'offre A. Millet, Les Grammairiens et la Phonétique ou l'Enseignement des sons du français depuis le XVIe siècle

jusqu'à nos jours, Paris 1933. Pour Dangeau on dispose de l'excellent ouvrage de M. Ekman, Opuscules sur la grammaire par l'Abbé de Dangeau, réédités d'après les éditions originales avec introduction et commentaire, Uppsala, 1927.

3.1. Honorat Rambaud, La Declaration des abus que lon commet en escriuant, Et le moyen de les éuiter, et representer nayiuement les paroles: ce que iamais homme n'a faict, Lyon, 1578, identifie clairement la nasalité comme phénomène phonétique et il invente même un signe (3) pour la représenter:

"pour commander de resonner comme vn tonneau vuide apres qu'on l'a frappé, ou vne cloche ou bassin, ou vne mouche à miel" (4).

Cependant il ne distingue que huit voyelles (toutes orales).

3.2 Théodore de Bèze, De Francicae linguae recta pronuntiatione, Genève, 1584, va un peu plus loin. Selon A. Millet, op. cit., p. 37, il aurait considéré comme des sons simples an (en), in (en) et on. Mais je ne trouve nulle part dans le livre de Bèze le "dénombrement des voyelles" que Millet présente dans son panorama (p.34). Ce que j'y trouve (5), ce sont des constatations telles que:

"Coalescens enim e in eandem syllabam cum m, ut temporel ..., vel n sive sola et sonora ut i'enten ..., sive adiuncto d, ut entend ..., vel t ut content ..., pronuntiatur ut a. Itaque in his vocibus constant ..., ut content ..., an ..., et en ... diversa est scriptura, pronuntiatio vero recta vel eadem, vel tenuissimi discriminis, et quod vix auribus percipi possit" (6).

Th. de Bèze interprète, par conséquent, la nasalité comme une "coalescentia" entre voyelle et n ou m. En effet, il n'énumère que neuf voyelles simples (toutes orales), qu'il distingue ensuite en brèves et longues.

3.3 Le Père Louis Chiflet, Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise, Anvers, 1673, et Nouvelle et parfaite grammaire françoise, Paris, 1673, est en tout cas le premier à considérer les voyelles nasales comme de "vraies voyelles". Il les appelle "fausses diphtongues" et la seule chose qui l'empêche de les accueillir dans sa liste des unités vocaliques, c'est l'écriture (bien qu'il signale que l'n qu'on y écrit ne se prononce pas comme tel):

"La principale différence qu'il y a entre les Voyelles et les Consones, est que le son des Voyelles forme ses varietez, par la seule ouverture

de la bouche, et quelques divers mouvemens de la langue dans le voile du palais, sans qu'elle touche, ny au Palais, ny aux dents. Voilà pourquoy à bien parler, les Diphtongues, qui se forment d'un seul son, comme Eu, Ou, Ai, et les sons de An, En, In, On, Un, sans prononcer l'n seraient de vrayes voyelles, si l'on eust inventé quelques lettres particulieres, pour les signifier".

Et il constate même que ces voyelles peuvent être brèves ou longues. (7)

4.0.1. Celui qui "découvre" explicitement et résolument les voyelles nasales du français et en établit définitivement l'identité est, cependant, Louis de Courcillon, Abbé de Dangeau (1643-1723), le premier phonéticien français vraiment important après Théodore de Bèze et Cordemoy et, à plusieurs égards (en particulier, en ce qui concerne la phonétique proprement linguistique ou "fonctionnelle", c'est-à-dire, ce qu'on appelle aujourd'hui "phonologie" ou "phonématique"), le premier grand phonéticien-linguiste en France et le seul à pouvoir être comparé à Fernão d'Oliveira au Portugal ou à Giorgio Bartoli en Italie (qui, pourtant, lui sont de beaucoup antérieurs). Il est aussi le premier à employer le terme de "voyelles nasales" (qui s'affirme après lui) et, à ce qu'il paraît, même le terme de "nasal" en tant que terme de phonétique, non seulement pour les voyelles, mais aussi pour les consonnes (m, n). (8) Et il est parfaitement conscient (et fier) de cette "découverte", qu'il présente explicitement comme telle:

"Cète decouverte des voyèles sourdes [=nasales]...". (9)

4.0.2. Dangeau est, du reste, un personnage assez intéressant à plusieurs points de vue. Il connaissait, semble-t-il, un bon nombre de langues européennes, qu'il pouvait comparer au français (dans sa jeunesse, il avait été en Pologne et en Italie et il avait vécu pendant un certain temps en Allemagne). Selon F. Brunot, il savait l'italien et l'espagnol "et aussi" le portugais, l'allemand, l'anglais et le suédois. (10) M. Ekman pense qu'on a exagéré le nombre des langues qu'il connaissait, mais admet cependant qu'il "a dû savoir plus ou moins bien, en dehors des langues classiques, l'espagnol, l'italien, l'allemand et l'anglais et peutêtre le polonais". (11) Outre que "grammairien" (= linguiste), il était théologien, historien et géographe. Ses contributions à la grammaire (dans le sens courant du terme) ne sont pas du tout négligeables. On lui doit, par exemple, (12) le terme de pronominal pour une "voix" verbale et une classe de verbes (terme devenu traditionnel en grammaire française) et le classement de ces verbes en "identiques", "réciproques", "neutrisés" et "passivés" (13), ainsi qu'une analyse des temps verbaux du français. Mais sa gloire la plus sûre se fonde sur ses ouvrages de

phonétique (ou, mieux, de "phonologie"), qui représentent un "tournant" décisif dans la phonétique fonctionnelle du français. Il est le premier parmi les grammairiens français -si l'on excepte l'injustement méconnu Rambaud et la Grammaire générale- à distinguer nettement (et constamment), dans la notion générique (et, dans l'emploi courant, ambiguë) de "lettre", entre "lettre" en tant que son et "lettre" en tant que caractère (distinction bien connue à Nebrija en Espagne et à F. d'Oliveira au Portugal, et qui, du reste, procède de l'Antiquité, (14) mais presque généralement oubliée ou, du moins, non appliquée par la plupart des grammairiens français). C'est-à-dire qu'il ne décrit pas la "prononciation" en partant de l'orthographe (comme le font les autres grammairiens), mais, au contraire, il décrit en premier lieu le système phonique et part des sons pour établir une nouvelle orthographe cohérente (du moins pour des transcriptions scientifiques). Ce changement radical de point de vue lui permet d'identifier très exactement les "sons simples" du français, aussi bien dans le domaine des voyelles que dans celui des consonnes. En réalité, il connaît toutes les oppositions fonctionnant dans le système vocalique du français, bien qu'il ne leur attribue pas le même statut dans ses différents inventaires; et il est le premier à établir assez exactement pour le système des consonnes, les corrélations qui y fonctionnent, corrélations analogues à celles qu'avaient établies F. de Oliveira (1536) pour le portugais et Giorgio Bartoli (1584) pour l'italien (toscan). (15)

- 4.0.3. Les ouvrages de Dangeau sur la phonétique qui nous intéressent en particulier ici- ouvrages publiés d'abord séparément, dans des éditions très réduites (et qui souvent ne nous sont pas parvenues), et réunis ensuite dans des volumes sont les suivants:
- a) Lètre sur l'ortografe, Paris, 1694, incluse avec une espèce d'introduction -Troisième lettre d'un Académicien à un autre Academicien sur le sujet des lettres regardées comme caracteres dont on se sert dans l'ecriture pour marquer les sons- dans le recueil d'Essais de grammaire de 1694 cité ci-dessous; réimpr. avec un "Suplémant" dans Essais de grammaire, Paris, 1711.
- b) Premiere lettre d'un Académicien à un autre Académicien sur le sujet des voyelles, dans: Essais de grammaire contenus en trois lettres, d'un Académicien à un autre Académicien, Paris, 1694; remaniée en tant que Premier discours qui traite des voyèles, publié d'abord séparément, on ne sait exactement quand, et inclus ensuite dans plusieurs recueils, la première fois dans: Essais de grammaire contenus en trois discours, Paris, 1700.
- c) Sur l'ortografe fransoise, publié d'abord séparément, on ne sait pas exactement quand (mais certainement avant juillet 1707), réimprimé ensuite dans deux recueils sans date connue (1711 ou tout de suite après 1711?) et plus tard dans Idées nouvèles sur diférantes matières de Grammaire, Paris, 1722.

- d) Suite des essais de grammaire, dans: Essais de grammaire ..., Paris, 1711. Ces quatre ouvrages se trouvent tous dans l'édition de M. Ekman, d'après laquelle nous allons les citer. (16)
- 4.1.1. Dès la Lettre sur l'orthographe Dangeau distingue implicitement son et caractère (= "lettre" dans le sens actuel du terme) et se propose d'adapter autant que possible l'orthographe au système phonique. (17) Mais c'est surtout dans la Première lettre (plus tard: "Premier discours") où il fait explicitement cette distinction, en remarquant que la langue française connaît 34 "sons simples" (18) mais qu'elle ne dispose pour les "exprimer" dans la graphie que de 22 "caractères", dont certains "inutiles" (comme Q) ou correspondant à deux "lettres" (comme X). Et il insiste longuement là-dessus:

"Avant que de comancer à parler de la nature des lètres, remarqués je vous prie que par le mot de *lètre*, nous antandons deus choses très difèrantes qu'il est tout important de bien distinguer.

Par le mot de *lètre* on antand quelquefois le son, quelquefois le Caractère qui sert à exprimer le son ...

Examinons d'abord les lètres dans le premier sans, c'est-à-dire come sons, et ensuite nous examinerons les caractères dont on se sert pour marquer ces sons: mais je vous prie aïés grand soin de ne pas confondre l'une de ces significations avec l'autre, et souvenés vous bien que dans ce que je vas vous dire, c'est des sons que j'antans parler et non pas des caractères.

Examinons d'abord les sons par raport à la Langue Fransoise tèle qu'on la parle aujourd'hui et voyons de combien de sons simples èle se sert, quand nous conoîtrons les sons simples, il nous sera aisé de conoître les sons composés". (19)

C'est ce qui lui permet d'identifier comme des sons simples, non seulement ce qu'on écrit ou, mais aussi ce qu'on écrit eu (20) et les voyelles nasales.

- 4.1.2. Les voyelles françaises que Dangeau distingue en tant que sons simples dans le *Premier discours* sont au nombre de 15. (21) Elles y sont classées en trois séries:
 - a) voyelles "latines": /a/, /e/, /i/, /ɔ/, /y/;
 - b) voyelles "françaises": /u/, /ø/, /o/, /ε/, /ə/;
 - c) voyelles nasales: ã, ẽ, (ĩ), õ, ũ. (22)

On remarquera que Dangeau ne distingue pas /ø/ de /œ/ ni /a/ de /a/ II connaît bien la différence entre les deux premiers sons, mais, encore une fois (cf. n. 21), il a des scrupules à introduire trop de nouveautés. (23) Et pour ce qui est de /a/ et /a/, la différence lui est connue, mais, puisqu'elle est combinée en français avec une différence de quantité, il la considère comme distinction quantitative et l'exclut pour le moment, voulant se concentrer sur les différences qualitatives. (24)

4.2.1. Mais considérons de plus près les voyelles nasales. Les cinq voyelles de cette série que Dangeau identifie en français (dans le français de son temps) sont évidemment:

/ā/- la voyelle écrite an, am, en, em (par Dangeau lui-même, le plus souvent, an) de: danser, champ, penser, sembler;

/ɛ̃/- la voyelle écrite ain, ein, in, en de: craindre, feindre, divin, soutien;

/ī/- V. ci-dessous;

/5/- la voyelle nasale de bonté, et

/œ/- la voyelle nasale de *lundi*. (25)

On a parfois reproché à Dangeau le fait d'avoir admis dans sa série de voyelles nasales le / $\tilde{\imath}$ /. Mais, tout d'abord dans la *Première lettre* (où il ne voulait pas trop compliquer), il ne parlait, on l'a vu, que de quatre voyelles nasales (\tilde{a} , \tilde{e} , \tilde{o} , \tilde{u}). Et, d'autre part, il s'agissait à l'époque, à ce qu'il paraît, d'une prononciation réelle, bien que (probablement) latinisante et limitée à certains cas. Dangeau lui-même la limite au préfixe négatif in:

"faute d'y prandre garde, il y a beaucoup de Provinces qui ont des prononciations vitieuses et qui prononcent ces in come dans divin, dans enfin, dans pincer ... d'une manière qui aproche trop du son de l'i, au lieu qu'èle doit aprocher de celui de l'e, et qu'il n'y a propremant que les mots qui comancent par la nègative in, comme ingrat, infidèle, où le son de la voyele sourde in, doive aprocher du son de i". (26)

4.2.2. A propos des voyelles nasales, Dangeau insiste sur le fait qu'il s'agit de "véritables voyelles" et de "sons simples", non pas de diphtongues ni de nexus V+N (c'est sa "découverte"!), et qu'elles constituent une série à part, différente des deux autres séries. Ainsi, dans la *Première lettre*:

"le son qui est exprimé par en dans le mot de lien, par ein dans feindre, ... c'est un second son que je prétends simple et voyelle" ... "Ces quatre dernières voyelles qui s'écrivent presentement en Fransois

avec des n, font comme une classe à part, et je les nome voyelles nazales, parce que j'ai remarqué que le nez a quelque part à leur prononciation" ... "Ce même examen du mouvement qui se fait dans notre bouche nous pourra servir à prouver que ce que j'apelle des voyelles nazales ne sont pas des sons composez d'une voyelle et de la consonne n" ... "vous verez que le son tout entier de mes voyelles nazales se fera entendre tant que durera le port de la voix". (27)

Et dans le *Premier discours*:

"Après ces cinq voyèles que je nome voyèles Fransoises, en voici cinq d'une autre espece.

Je prétans que le son qui s'exprime par an dans la prèmière silabe des mots danser, danger, est une voyèle simple, et toute difèrante de l'a tel qu'il se fait antandre dans la prèmière silabe de paroître". (La même chose est répétée pour le en de soutien, le in d'ingrat, le on de monde, le un de lundi etc.).... "Et ainsi voila cinq nouvèles voyèles qui s'ècrivent en Fransois avec des n, et qui font come une classe à part"....

"Ces cinq voyèles sourdes s'expriment en Fransois, avec des n, mais il est clair que l'n n'a nule part à leur prononciation".... "Voici une preuve qui me paroît sans replique, pour faire voir que toutes mes voyèles qui peuvent passer pour nouvèles tant les cinq sourdes ou Esclavones que les cinq Françoises, sont de vèritables sons simples; c'est qu'il est impossible de fredoner ou de faire un port de vois sur aucune consone ni sur les deus voyèles d'une diftongue, et que je puis fredoner ou faire un port de vois, tant sur mes voyèles sourdes que sur mes autres voyèles que j'ai nomées des voyèles Fransoises". (28)

4.2.3. Dans la *Première lettre*, les voyelles en question sont appelées uniquement "nasales" (v. les passages cités dans 4.2.2.). Dans le *Premier discours*, sans exclure cette désignation "descriptive", Dangeau les appelle surtout voyelles "sourdes" et aussi "Esclavones", c'est-à-dire "slaves" (ou, si l'on veut, "polonaises") (29):

"Je les nomerai voyèles sourdes, je pourois les apeler voyèles Esclavones, puisque les peuples qui se servent de cète langue come les Polonais, les Bohèmiens, etc. ont des caractères particuliers pour les exprimer. On pouroit aussi les nomer voyèles nazales, puisque le nés a quelque part à leur prononciation, et si vous voulés l'examiner

soigneusement, vous vêrés que quand vous les pronocés il se fait quelque petit mouvement dans votre nés". (30)

Mais il est évident que le trait distinctif de ces voyelles, indépendamment du nom qu'on leur donne, est toujours la nasalité. Du reste, Dangeau décrit assez correctement la nasalité du point de vue phonétique:

"Quand une partie de la vois qui forme la voyèle passe par le nés, cète voyèle devient sourde ou nazale". (31)

4.2.4. Quant à la graphie, Dangeau propose (et emploie) dans la *Première lettre* (pour \tilde{a} , $\tilde{\epsilon}$, \tilde{o} , $\tilde{\omega}$) la notation au moyen du tilde (\tilde{a} , \tilde{e} , \tilde{o} , \tilde{u}), bien que non comme graphie ordinaire ("non pas que je pretende introduire de nouveaus caracteres dans l'usage ordinaire, cela est plustôt à souhaiter qu'à esperer; mais afin que je puisse être plus facilement entendu"). (32) Dans le *Premier discours*, il renonce pourtant à cette notation et écrit *an*, *en*, *in*, *on*, *un*. (33) Mais dans *L'ortografe* il revient sur ses pas et propose de nouveau la graphie avec le tilde ("par une petite ligne au dessus") à côté d'un procédé "à la manière de l'Alfabet polonois" (il n'est pas du tout clair de quel procédé il s'agit). (34)

5. Après Dangeau, et grâce à Dangeau, l'identification des voyelles nasales du français en tant qu'unités phoniques simples est un fait presque généralement acquis, même dans la plupart des grammaires pratiques ou scolaires, et, d'autant plus, dans les ouvrages de phonétique ou dans les grammaires plus ou moins scientifiques. Tout au plus, il peut s'agir d'en admettre cinq ou seulement quatre. Au début, on est plutôt enclin a en admettre cinq. C'est le cas de Regnier-Desmarais (Grammaire 1706: an, lien, fin [!], lion, un), de Buffier (Grammaire française, 1709: glan, bien, ingrat, son, quelqu'un) et, jusqu'à un certain point, de Restaut (Principes, 1730: an, en, in -"prononcé à peu près comme en": vin, jardin ..., on, un). Mais, aussi presque dès le début, commence à s'affirmer -avec N. Boindin, Remarques sur les Sons, 1709 (qui ne reconnaît que an, in, un, on: tanche, tinte, à jeun, conte) - la tendance à n'en admettre que quatre, ce qui après 1730 se généralise (ceci probablement aussi à cause du refoulement et de la disparition de la prononciation $\tilde{\iota}$). Ainsi, l'Abbé d'Olivet (Prosodie française, 1736), Duclos (Remarques, 1754), De Wailly (Grammaire, 1754), Boulliette (Traité des sons, 1760), Beauzée (Grammaire générale, 1767), l'Abbé Fromant (Supplément à la Grammaire de Port-Royal, 1769) énumèrent, tous, seulement quatre voyelles nasales (celles de la grammaire normative actuelle, c'est-à-dire, sans \tilde{i} mais avec distinction entre $\tilde{\epsilon}$ et $\tilde{\alpha}$). Cependant, encore en 1777,

J.B. Roche, Entretiens sur l'orthographe française, en reconnaît cinq; an (embarras, camp), en (bien), on (long), in (ingrat) et un (lundi). (35)

Notes

- 1) Il en était de même, probablement, en latin, ce qui se révèle dans des graphies telles que: quam mais quantum, tam mais tantum, tanquam (à côté de tanquam), eum mais eundem, etc. Ceci signifie que les voyelles nasales du portugais et du français constituent des innovations même du point de vue phonétique.
- Nous citons (sans pourtant maintenir les abréviations de l'original et en "normalisant" la séparation des mots et la ponctuation) d'après l'édition ("diplomatique") de O. Guterres da Silveira, A "Grammatica" de Fernão d'Oliveyra, Rio de Janeiro, 1954, p. 50. A propos de Fernão d'Oliveira et du niveau théorique de sa grammaire, v. E. Coseriu, Sprache und Funktionalität bei Fernão de Oliveira (1536), Lisse, 1975 (pour ce qui est des voyelles et diphtongues nasales, pp. 8-10).
- 3) Op. cit., éd. cit., pp. 47, 54.
- 4) La Declaration, p. 170, citée par F. Brunot, Histoire de la langue française, t. II³, Paris, 1947, p. 118.
- 5) Dans l'édition bien connue de A. Tobler, Berlin et Paris, 1868.
- 6) Op. cit., p. 15 (sous E).
- 7) Nouvelle et parfaite grammaire, pp. 202-203 (citée par M. Ekman, op. cit., p. 207).
- 8) Cf. M. Ekman, op. cit., p. 203.
- 9) Dans l'édition citée de M. Ekman, p. 13. Evidemment, Dangeau ne connaît pas les remarques de Chiflet (ou ne veut pas s'y rapporter).
- 10) Histoire de la langue française, t, IV, Première partie, nouvelle éd., Paris, 1966, p. 22.

- 11) Op. cit., p. IX.
- (2) Cf. F. Brunot, *Histoire*, t. IV, 1, cit., 1. cit.
- 13) Ce sont les types d'acceptions qu'on peut distinguer pour ces verbes, non seulement en français, mais dans les langues romanes en général et aussi dans d'autres langues.
- 14) Cf. notre étude sur Fernão d'Oliveira, 2.1 (et notes).
- 15) A propos des corrélations établies pour le français avant Dangeau, v., dans notre étude sur Oliveira, la rem. 29.
- 16) Le précieux livre de M. Ekman contient une importante introduction, avec une *Notice biographique* et une *Notice bibliographique* (pp. III-XLIV), 19 différents "opuscules" de Dangeau (pp. 1-152) et des commentaires sur les textes édités ainsi que sur la phonétique et l'orthographe de Dangeau (pp. 155-226).
- 17) V. le titre de l'introduction dans les Essais de 1694.
- 18) Dans Sur l'ortografe (éd. Ekman, p. 68), Dangeau ne parle que de 33 sons simples.
- 19) Premier discours, éd. Ekman, pp. 1-2.
- 20) Cf. Premier discours, éd. Ekman, p. 3: "ceus qui ne se souviendront pas que c'est uniquement des sons que je parle ici, ne manqueront pas de me dire que eu et ou sont des diftongues, puisqu'on les ècrit chacune avec deus lètres; mais je les prie d'examiner la prononciation et non l'ècriture, ils vêront que ces sons de ou et de eu sont très simples, et qu'on ne peut pas les diviser".
- 21) Dans la version antérieure (Première lettre), ce n'en étaient que 13: il y manquait "au" (le /o/ de hauteur) et aussi î (de ingrat). Dangeau connaissait bien ces sons et admettait même qu'on aurait pu les considérer comme unités phoniques analogues aux autres, mais il ne voulait pas trop compliquer les choses: "il me semble que j'ai assés admis de nouvelles voyelles sans en recevoir davantage" (cf. M. Ekman, op. cit., pp. 158, 164).

- 22) Notation de Dangeau lui-même (v. 4.2.4). Quant aux noms de cette série, v. 4.2.3.
- "...j'avouë ... que ces deus sons [le eu de serviteur et celui de fâcheux], quoique samblables ne laissent pas d'être fort difèrans, mais je n'ai osé dire tant de nouveautés en même tems" (Premier discours, p. 15). Plus tard il n'aura plus ces scrupules. Dans Sur l'ortografe fransoise, il propose, en effet, pour φ la graphie εu et pour æ la graphie èu (Ed. Ekman, p. 73). Et dans la Suite des Essais de grammaire (incl. dans les Essais de 1711) il signale que æ est "plus ouvert que" que φ (Ed. Ekman, p. 49). On remarquera que Dangeau est le premier à faire cette distinction, bien qu'avec des hésitations.
- A propos de la différence entre l'a de paraître et celui de pâle: "je n'examine ici que les sons en eus-mêmes, sans aucune des circonstances qui peuvent les varier, ou pour le ton ou pour la durée, je dis donc qu'il y a quinze voyèles" (Premier discours, p. 3). Plus tard (dans Sur l'ortografe), il proposera pourtant des signes diacritiques pour marquer les voyelles longues (cf. éd. Ekman, p. 75).
- Dans la *Première lettre* et dans le *Premier discours*, la réalisation de cette unité (comme, du reste, celle des autres nasales) n'est indiquée qu'à l'aide d'exemples tels que *lundi*, aucun, chacun (cf. M. Ekman, op. cit., pp. 6, 14, 164). Mais dans la suite il est précisé qu'il s'agit de œ: "notre voyèle (un) qui se prononce dans le mot comun, est plutôt un (eu) nazal qu'un (u) nazal" (Ed. Ekman, p. 46).
- 26) Premier discours, p. 14.
- 27) Cité d'après M. Ekman, op. cit., pp. 160-161.
- 28) Ed. Ekman, pp. 5-7.
- C'est ce qui a fait penser que Dangeau aurait été amené par sa connaissance du polonais (et de la graphie de celui-ci) à reconnaître aussi les voyelles nasales du français en tant que sons simples. En effet le polonais possède deux voyelles nasales:

 é (écrite e) et 5 (écrite q). Mais on remarquera que Dangeau ne se limite pas au polonais: il parle des "peuples" qui se servent de la langue slave, tels les Polonais, les Bohémiens etc. (comme s'il s'agissait d'une seule langue!) et qui, tous, auraient des voyelles nasales et

des caractères particuliers pour les noter. Et en ceci il se trompe, ce qui paraît impliquer que sa connaissance du polonais était très superficielle et limitée. Il est étrange, en outre, qu'il ne mentionne pas le portugais (s'il est vrai qu'il connaissait aussi cette langue) bien qu'il emploie pour la notation des nasales précisément le tilde, employé en portugais depuis très longtemps, et que ses considérations sur la graphie avec <u>n</u> rappellent d'assez près celles de F. de Oliveira.

- 30) Premier discours, p. 6. cf. aussi pp. 7 ("voyelles sourdes"), 9 (sourdes), 10 (sourdes), 13 (sourdes; sourdes ou Esclavones), 14 (sourdes ou Esclavones) etc.
- 31) Suite, éd. Ekman, p. 46.
- 32) cf. M. Ekman op. cit., pp. 163-164.
- 33) Premier discours, p. 14.
- 34) Ed. Ekman, p. 73.
- 35) Cf. pour les détails Millet, op. cit., pp. 56-79.

MANUSCRIPT REVIEW COMMITTEE

M. Astroh, J. Bernabé, K. Boullart, G. De Soete, R. Dirven, H. Gaus, R. Jones, L. Lamberechts, F. Loosen, G. Peeters, A.D.Pellegrini, M. Plancke, M.A. Poriau, R.Y. Raccah, H. Sabbe, W.W. Schuhmacher, A.M. Simon-Vandenbergen, T. Tessier, R. Thibau, R.G. Van De Velde, G. Van de Vijver, F. Van Dun, P. Van Geert, P. Van Loocke, M. Van Montague, D. Vervenne and A. Zaenen.

INSTRUCTIONS FOR AUTHORS

Accepted languages: French, Dutch, English, German.

Manuscripts should be typewritten. An abstract should be added preferably in a language different from the language of the article. Photos, program listings and illustrations should be on separate pages, with appropriate references in the text.

As regards bibliographic references, citations and references in the text should be identified as follows: name of author, year of publication, and if necessary pagination. In an alphabetic list of author names, called 'references', those items are to be repeated with a complete bibliographical description (for books: name of author, title, place of publication, publisher, year of publication; for articles: name of author, title of the article, journal, year of publication, volume, pagination). Notes should be listed on a separate page, numbered consecutively, and referred to in the text by the corresponding number.

With respect to Magnetic Material, floppy disks containing ASCII files are accepted, as are text files of the following word processors: WordPerfect, Wordstar, MS-word and Framework (single/double sided, single/double density 5 1/4 inch diskettes formatted IBM compatible).

Diskettes should be accompanied by a rough printout.

Magnetic material and manuscripts can only be returned when delivered with adequate postage and packaging.

OFFPRINTS:

Authors will receive from the publisher 50 copies of their article without charge. Orders for additional offprints must accompany the proofs.

Send manuscripts in triplicate to: Prof. Dr. Fernand Vandamme, Communication and Cognition, Blandijnberg, 2 - B-9000 GHENT, Belgium.

Supported by the UNIVERSITAIRE STICHTING of Belgium, the FLEMISCH COMMUNITY - MINISTRY OF EDUCATION and the FACULTY OF ARTS AND PHILOSOPHY.